

**Rapport de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication chargée d'examiner la motion du 30 mars 2021 de M<sup>mes</sup> et MM. Yasmine Menétrey, Luc Barthassat, Amar Madani, Danièle Magnin, Daniel Dany Pastore, Daniel Sormanni et Christian Steiner: «Pour embellir les écopoints installés en ville de Genève en période estivale».**

6 juin 2023

**Rapport de M. Alain Miserez.**

Cette motion a été renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication (CSDOMIC) par le Conseil municipal lors de la séance plénière du 8 février 2022. La commission l'a étudiée, lors des séances du 22 décembre 2022 et du 6 avril 2023, sous la présidence de M. Maxime Provini. Les notes de séances ont été prises par M<sup>me</sup> Coralie Seydoux, que le rapporteur remercie pour la qualité de son travail.

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- la pauvreté visuelle et le manque d'originalité des écopoints disséminés dans la ville de Genève en période estivale;
- la laideur des poubelles en plastique gris, disséminées çà et là dans la ville, par exemple à la place Bel-Air;
- que ces écopoints enlaidissent les lieux, notamment touristiques, et ne sont pas dignes de la beauté de notre ville, des quais et des parcs;
- les possibilités déjà existantes d'apporter un peu de créativité au centre-ville, parfois là où on ne l'attend pas, comme avec les coffrets et armoires électriques décorés avec soin par le graphiste genevois Michel Favre;
- qu'il serait dommage de ne pas surfer sur la vague écologiste actuelle, en profitant de cette véritable aubaine pour sensibiliser la population au tri des déchets par une touche artistique ou humoristique,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de faire preuve d'imagination et d'un soupçon de créativité lors de l'installation d'écopoints temporaires en période estivale;
- de solliciter le concours d'une Haute école spécialisée en design, ou d'artisans, ou d'artistes basés à Genève.

## **Séance du 22 décembre 2022**

### *Audition de M<sup>me</sup> Yasmine Menétrey, motionnaire*

Le président souhaite la bienvenue à l'auditionnée et lui cède la parole.

M<sup>me</sup> Menétrey montre une photo de containers situés sur la place Bel-Air. Elle explique qu'à travers sa motion, elle souhaite trouver une solution afin d'embellir les poubelles et proposer quelque chose de joli pour les emballer. Elle propose de faire appel à des écoles de menuiserie ou d'architecture qui proposeraient des projets d'habillement pour les poubelles. Elle précise que cet été, le long du quai des Bergues et ailleurs en ville, de grosses poubelles pas esthétiques ont été placées partout et elle trouve cela dommage. Elle propose qu'une école mette au concours ce projet pour trouver un moyen de rendre ces poubelles plus esthétiques.

### *Questions des commissaires*

Un commissaire demande si elle souhaite que les poubelles soient repeintes ou si l'idée est de revoir toute la production des poubelles.

M<sup>me</sup> Menétrey répond qu'elle souhaiterait les habiller et qu'il serait bien de proposer une mise au concours du projet à une école d'architecte ou de menuiserie. Cela permettra au gagnant du concours d'avoir un plus dans son CV et montrera également que la ville comporte des jeunes compétents. Elle trouverait cette solution préférable à une réalisation par une entreprise de la Ville de Genève.

Un commissaire remarque que ce serait de l'habillage post-production.

M<sup>me</sup> Menétrey propose de faire par exemple une structure en bois plus design autour des poubelles. Elle pense qu'on a la chance d'avoir une belle ville et elle trouve dommage d'avoir des containers tout le long du quai des Bergues.

Un commissaire demande si elle sait s'il est possible de toucher aux poubelles ou s'il y a une règle de visibilité qui interdirait un tel projet.

M<sup>me</sup> Menétrey répond qu'elle a vu un écopoint entouré de verdure dans une commune et qu'il y avait des panneaux au-dessus pour indiquer les poubelles de tri.

Un commissaire demande si la verdure se trouvait directement autour des contenants en eux-mêmes ou autour de la zone.

M<sup>me</sup> Menétrey lui répond que c'était autour de la zone.

Un commissaire remarque que le fait de «cacher les poubelles» ne se retrouve pas dans le texte et il estime risqué de vouloir les cacher car cela ne permet pas de travailler à la source du problème.

Il trouve que la dernière invite est très bien mais il souhaite s'assurer que le but n'est pas de cacher les poubelles car il est important que les personnes soient conscientes de leur production de déchets. Pour les embellir et sensibiliser le public, il est d'accord.

M<sup>me</sup> Menétrey répond que le but n'est pas de cacher les containers mais de les rendre plus esthétiques et appropriés aux lieux.

Un commissaire résume que l'idée est de mettre une structure qui encadre et embellisse les poubelles.

M<sup>me</sup> Menétrey pense qu'il faudrait regarder au niveau de la réglementation pour voir s'il y a une possibilité de dessiner sur les containers avec des graffitis ou d'avoir une dérogation pour faire des designs autour des poubelles au centre-ville. Elle prend l'exemple de la Ville de Chêne-Bourg qui prévoit quatre poubelles de tri à tous les arrêts de bus, alors que la Ville de Genève ne prévoit rien. Elle remarque qu'au parc des Crottes ou le long du quai des Bergues cet été il n'y avait qu'un gros container et aucun tri n'était fait. Elle admet qu'il y a quatre containers à la place Bel-Air mais qu'ils ne sont pas esthétiques.

Un commissaire se demande s'il serait possible de les enterrer.

M<sup>me</sup> Menétrey répond qu'elle avait, à l'époque, demandé d'enterrer l'éco-cycle de la gare Cornavin et cela a été refusé, donc elle ne pense pas que des poubelles puissent être enterrées.

Un commissaire explique que la photo montrée sur la place Bel-Air est une initiative de M<sup>me</sup> la maire pour faire un test sur le tri des déchets en ville. Il demande si elle pense que cela est positif et va dans le sens d'avoir des poubelles plus intelligentes que celles proposées actuellement et si elle soutient ce genre d'initiative. Aussi, il demande ce qu'elle voit comme ouverture par rapport aux poubelles de tri standardisées dans les gares des Chemins de fer fédéraux (CFF).

M<sup>me</sup> Menétrey pense qu'il faudrait poser la question à la Voirie pour savoir si l'initiative a permis de mieux trier. Elle pense qu'au niveau des bouteilles et des canettes ce peut être quelque chose de très utile.

Un commissaire demande si elle trouve les poubelles standardisées des CFF esthétiques.

M<sup>me</sup> Menétrey pense qu'il faudrait que les poubelles soient plus grandes et relève qu'il faut voir ce qui est autorisé par la loi. Elle pense qu'il faut profiter des écoles réputées de la Ville et exploiter leurs idées.

Le président remercie et libère M<sup>me</sup> Menétrey.

### *Discussion et suite des travaux*

Un commissaire propose l'audition de M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis, accompagnée de M. Lorenzi. Cette audition est acceptée à l'unanimité.

Une commissaire propose, pour plus tard, d'auditionner quelqu'un de la Haute école d'art et de design (HEAD).

Un commissaire centriste propose de lier cette motion à la motion traitant des poubelles intelligentes pour l'audition de M<sup>me</sup> la maire. Il admet que les poubelles intelligentes sont pour l'instant peut-être trop ambitieuses et il estime qu'il serait bien de faire du forcing avec la motion M-1612 pour avoir des poubelles de tri.

### **Séance du 6 avril 2023**

*Audition de M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, maire, en charge du département de la sécurité et des sports (DSSP), accompagnée de MM. Guénolé Marquet, adjoint de direction au Service Voirie – Ville propre (VVP), et Nicolas Kerguen, collaborateur personnel*

Le président souhaite la bienvenue aux auditionnés et leur cède la parole.

M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis informe que la Ville de Genève, par l'intermédiaire du DSSP qu'elle préside, lance ces jours-ci le dispositif estival visant à augmenter le nombre de poubelles et de containers sur l'espace public.

Ce dispositif a pour objectif de répondre à l'afflux d'utilisateurs et utilisatrices sur l'espace public entre avril et octobre. La maire rappelle que le DSSP a élaboré un plan propreté qui a été publié en début d'année dernière.

La propreté sur le domaine public en est une priorité et le DSSP a lancé hier (5 avril 2023) une nouvelle campagne de communication visant la promotion de la propreté sur l'espace public en mettant en avant le travail des collaborateurs de la Voirie.

Concernant le dispositif estival, elle précise qu'en temps normal il existe 3100 poubelles, ce qui est beaucoup plus que d'autres villes. Il y a 139 écopoints à l'année et durant la période estivale, 35 containers de 800 L, 100 contenants de 200 L et 52 écopoints provisoires sont ajoutés.

Dans le cadre du dispositif estival, les effectifs sont également renforcés avec 20 collaborateurs auxiliaires engagés pour le nettoyage et l'augmentation de la fréquence des vidanges des containers et des écopoints. Un service de piquet est aussi mis en place afin de pouvoir intervenir à tout moment en cas de problème sur la voie publique. Finalement, depuis le début de la législature, les actions de sanctions ont été renforcées, avec une augmentation des amendes infligées, afin

d’accompagner la prévention pour que le message passe mieux auprès des personnes qui sont imperméables aux campagnes de sensibilisation.

Des actions coup de poing sont menées en collaboration avec la police municipale et l’entité de gestion des incivilités et plus de 800 amendes ont été délivrées en 2022 pour des problématiques de littering. Concernant la motion, elle explique que la Voirie vise l’efficacité plutôt que l’esthétisme et s’il faut choisir, ils choisissent d’abord l’efficacité. Elle indique qu’il faut que les contenants soient suffisamment grands et clairs pour que le geste du tri soit effectué de la meilleure des façons possible.

Elle souligne que le dispositif estival présente un certain nombre d’avantages, à savoir d’agrandir la capacité de stockage des déchets, d’offrir une compatibilité avec les moyens de levage utilisés et d’avoir une flexibilité dans la disposition et l’adaptation rapide à l’évolution de l’espace public. Elle ajoute que plus la capacité des containers est grande, moins la fréquence de collecte est importante et cela réduit les nuisances (notamment pour préserver l’environnement puisque les véhicules de levée des déchets circulent moins).

Aussi, pour que les personnes fassent le dernier geste et mettent leurs déchets dans les poubelles, il faut que les containers soient visibles de loin. Finalement, elle informe qu’un projet pilote visant à embellir trois bennes de déchets organiques (ce sont des écopoints du dispositif «permanent») a été mené l’année dernière. Des bacs à fleurs ont été installés autour des écopoints et le but était de voir si cela limitait la dépose d’encombrants et améliorerait l’esthétique du lieu. Ce test n’a malheureusement pas été concluant car ils ont notamment constaté des vols de plantes et l’entretien était fastidieux et relativement cher. Il y a également eu des problèmes d’équilibre lors de la vidange. Pour toutes ces raisons, ils n’ont alors pas donné suite à ce test.

L’objectif est que la ville de Genève soit propre et la population semble reconnaître que c’est le cas puisqu’un sondage effectué au préalable de la publication du plan propreté avait montré que, d’une manière générale, les Genevois-e-s estiment que la ville est propre.

### *Questions des commissaires*

Une commissaire souhaite savoir ce qu’il serait possible de faire en termes de design et s’il serait pratique de faire un design différent de celui proposé actuellement.

M. Marquet indique que la corbeille actuellement installée a été développée et *designée* pour les services de la Ville. Les corbeilles avec les sacs jaunes sont remplacées petit à petit par des corbeilles avec une infrastructure autour. Pour les

autres contenants, notamment les gros bidons de 200 L, bien qu'ils soient peu esthétiques, ils sont très pratiques car ils ont une grande contenance.

Pour les containers utilisés dans les écopoints estivaux, ils sont très pratiques à l'utilisation et ils peuvent être facilement enlevés pour les vider. Il admet que ces containers sont peu esthétiques et indique qu'il serait possible de réfléchir à leur design, mais le développement peut s'avérer onéreux.

Une commissaire demande, concernant les plus petites corbeilles, s'il serait possible de faire un partenariat avec des Hautes écoles de design comme proposé par M<sup>me</sup> Menétrey dans la motion.

M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis répond qu'il faudrait que chaque corbeille puisse être vidangée de la même manière. Elle souligne qu'il ne faut pas que l'esthétisme nuise à la contrainte opérationnelle et à la contrainte de sécurité et de santé au travail. Sur le principe, et pour autant que les contraintes précitées soient prises en compte, elle informe que dessiner sur les containers pourrait à la rigueur être envisageable.

M. Marquet explique que les containers sont manipulés et changés et ce n'est pas toujours le même container qui est remis au même endroit. Il admet qu'il serait possible d'en décorer certains, mais ils risquent d'être rapidement abîmés. Il ajoute que cela fait trois ans que la corbeille a été dessinée et elle a mis trois ans à être *designée*, donc ils ne comptent pas la changer tout de suite.

Une commissaire demande s'il serait possible de penser à des tags sur les écopoints estivaux.

M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis indique qu'un partenariat a été mis en place avec PET-Recycling afin d'améliorer l'information sur les containers.

M. Marquet informe que PET-Recycling et Igora ont fourni des autocollants afin d'habiller tous les containers à PET et à alu. Ils ont remarqué que ces deux déchets sont moins triés et les autocollants permettront de rendre les poubelles identifiables de très loin. Il estime que taguer un container ne permet pas forcément d'être très reconnaissable. Il rappelle que l'efficacité est l'élément recherché.

Une commissaire montre une image des anciennes poubelles et demande si elles seront améliorées.

M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis lui répond par l'affirmative et informe que les autocollants prévus seront différents.

M. Marquet précise que beaucoup d'anciennes poubelles seront encore en place cette année car ils n'ont pas pu acheter le meilleur esthétisme pour toutes les poubelles. Il admet que ce n'est pas très esthétique, mais c'est très efficace.

Un commissaire demande où trouver le sondage sur la ville propre.

M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis répond que le sondage a été lancé à l’interne dans le cadre de l’élaboration du plan de propreté mais propose d’en donner les grandes tendances.

Le président a l’impression que la motion est très ciblée sur l’hypercentre touristique. Il comprend que pour relever les déchets il faille que ce soit facile, mais il demande s’il n’y aurait pas la possibilité d’installer une structure en bois autour des containers.

M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis répond qu’il ne faudrait pas une barrière entre le container et la personne. Elle ajoute que si la poubelle est cachée, les personnes ont tendance à ne pas jeter leurs déchets. Elle estime qu’une poubelle doit ressembler à une poubelle.

Le président remarque qu’il n’est alors pas possible de faire preuve de créativité ni de contacter les Hautes écoles.

M<sup>me</sup> Barbey-Chappuis répond qu’il est toujours possible de leur poser la question, mais ils sont très sollicités et ce n’est pas nécessairement pour ce genre de projet qu’elle préconise de solliciter la HEAD. Elle rappelle que les poubelles sont à l’extérieur et manipulables et s’abîmeront donc vite.

Un commissaire admet ne pas partager la volonté des motionnaires et estime qu’une poubelle doit rester suffisamment laide afin de traiter le problème à la source et produire moins de déchets. Il explique qu’il a remarqué au square des Acacias une camionnette qui vidait la poubelle dans un espace enterré. Il demande quelle est l’utilité de ce trou.

M. Marquet répond que des petits véhicules changent les sacs-poubelle et les vident dans des bennes à littering sur les écopoints afin d’éviter de faire trop de route jusqu’au prochain écopoint. Il précise que c’est un stockage intermédiaire.

Une commissaire demande, concernant l’entretien des écopoints estivaux, si le pourtour est propre ou si des personnes ont tendance à y laisser des déchets. Elle demande si ces comportements nécessitent un effort supplémentaire de la Voirie.

M. Marquet répond que les écopoints estivaux ne présentent pas forcément de déchets sauvages aux alentours.

Le président remercie les auditionnés et libère M. Marquet.

### *Discussion et votes*

Le président met au vote le principe de voter ce soir.

Le vote est accepté par 13 oui (1 EàG, 3 S, 3 Ve, 1 LC, 3 PLR, 1 UDC, 1 MCG) et 1 abstention (S).

Le président passe aux prises de position.

Un commissaire, pour le Parti libéral-radical, relève qu'à la vue des auditions et de l'importance de la visibilité des poubelles ainsi que de la difficulté de les embellir, le parti refusera la motion.

Une commissaire, pour les Vert-e-s, relève qu'il est important de voir où se trouvent les poubelles et estime que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Une commissaire, pour le Parti socialiste, relève qu'il n'est pas question d'embellir un système de gestion des déchets car il faut rendre visibles les externalités négatives afin d'en prendre conscience.

Une commissaire, pour l'Union démocratique du centre, indique que le parti refusera également la motion car les poubelles doivent rester efficaces, hygiéniques et simples d'utilisation. Elle relève qu'il ne faut pas amener des coûts supplémentaires pour une décoration qui n'est pas nécessaire.

Un commissaire, pour Ensemble à gauche, rejoint ce qui a été dit et votera contre également.

Un commissaire, pour le Centre, votera contre la motion, essentiellement pour des questions de visibilité et d'efficacité.

Un commissaire, pour le Mouvement citoyens genevois, regrette que les poubelles soient stigmatisées et le Mouvement citoyens genevois votera pour la motion.

Le président met au vote la motion.

Par 13 non (1 UDC, 3 PLR, 1 LC, 3 Ve, 4 S, 1 EàG) contre 1 oui (MCG), la motion M-1612 est refusée.